



Nouveau point de dépôt Pour la récupération, le recyclage et la revalorisation du matériel informatique en fin de vie utile : au PEC Hochelaga-Maisonneuve

Communiqué - Montréal, 12 février 2012 – Les citoyennes et citoyens de Montréal disposent maintenant d'un nouveau point de dépôt pour se débarrasser de façon écoresponsable de leurs appareils informatiques désuets et non fonctionnels. Ce nouveau service est rendu possible grâce à une entente de collaboration intervenue récemment entre RECYC-ORDI et le Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve (PEC).

Grande consommatrice d'appareils informatiques, notre société est aussi une grande productrice de déchets d'équipement électronique (DEE). Selon une étude¹ récente de Recyc-Québec, une seule personne produit près de 1,3 kg de cyber-déchets par année. Bien que 80% du poids d'un ordinateur soit recyclable et que la filière québécoise pour le traitement de ces déchets soit bien organisée, seulement une infime partie (6 à 8%) est recyclée. Malgré les efforts des intervenants dans le domaine², la population manque d'information sur cette problématique et les solutions mises en places ces dernières années pour récupérer, recycler et revaloriser les DEE.

La diffusion d'information sur la nécessité de détourner ces appareils des sites d'enfouissement et les services 3R disponibles est nécessaire pour corriger cette situation. Le PEC et RECYC-ORDI n'hésitent pas à s'impliquer dans des projets novateurs pour sensibiliser la population aux impacts de la surconsommation de ces appareils. RECYC-ORDI organise des actions de sensibilisation et d'éducation et valorise toutes les opérations favorables à la gestion écoresponsable de ce type de déchets. Partenaire du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise, il propose d'installer son bac de sensibilisation/récupération³ et développer des points de dépôt aux quatre coins de la ville. Le PEC s'est déjà engagé dans un projet d'éducation, de conservation et de valorisation du patrimoine informatique avec le IMusée. Incubateur d'initiatives sociales, communautaires et culturelles, il a participé au succès d'une activité de sensibilisation à vocation écologique, artistique en collaboration avec RECYC-ORDI et Claudia B éco-designer dans le cadre du Jour de la Terre en 2011.

Conscients de l'urgence de protéger l'environnement et soucieux de la santé des citoyennes et citoyens, le PEC et RECYC-ORDI n'hésitent pas à s'impliquer davantage. C'est dans cette optique qu'ils collaborent à nouveau pour la mise en place de ce point de dépôt permanent et vous invitent à :

« Déposer votre matériel informatique désuet ou non fonctionnel »

Au PEC - 1691, boulevard Pie-IX, Montréal

Voir la liste des appareils acceptés : <http://www.recycordi.com/materiel.html>

Voir la liste des points de dépôt: <http://www.recycordi.com/depositaires.pdf>

Info : Joël Rivard Boucher – 514.617.2039 - info@recycordi.com

GRATUIT

- 30 -

¹ RAPPORT SYNTHÈSE, 2009, Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/MICI/Rendez-vous2009/Caract-sect-res-lp.pdf>

² PORTRAIT 2010 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES de l'agglomération de Montréal. En 2010, l'agglomération de Montréal a poursuivi son programme de récupération des TIC. Grâce à ce programme, 1 064 tonnes ont été récupérées et recyclées.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT_MATIERES_RESIDUELLES2010.PDF

³ RECYC-ORDI invite les organismes et entreprises montréalais à agir collectivement pour la récupération et la réduction des cyber-déchets en devenant dépositaires du BAC de sensibilisation/récupération RECYC-ORDI. Offert gratuitement, ce BAC est un outil de sensibilisation est assez grand pour recevoir une grande quantité d'appareils.